



## Règlement spécial

2 jours Trial Grimmelalp 11. / 12. Septembre 2021

N°FMS 308

<b>Organisateur</b>	Trial-Club Schwenden						
<b>Lieu / Parcours</b>	Senggiweid - Grimmelalp, 3757 Schwenden, parcours 12 km (parcours intermédiaire retouché et pour tous les coureurs et suiveurs obligatoire)						
<b>Inscription</b>	Online sur site FMS <a href="http://www.swissmoto.org">www.swissmoto.org</a> ou <a href="mailto:jacky_f90@hotmail.com">jacky_f90@hotmail.com</a>						
<b>Délai d'inscription</b>	licenciés jusqu' au vendredi 3 septembre 2021, 12.00 h (Fun & non-licenciés possible sur place)						
<b>Droits d'inscription</b>	<b>1 jour</b>	catégorie Fun, invités et licenciés coureurs FMS / SAM CHF 50.- suiveurs avec licence CHF 10.-, sans licence CHF 25.-					
	<b>2 jours</b>	catégorie Fun, invités et licenciés coureurs FMS / SAM CHF 80.- suiveurs avec licence CHF 15.-, sans licence CHF 30.-					
	Le paiement s'effectue sur place en francs suisse. Les coureurs moins de 20 ans paient CHF 20.- moins (carte identité)						
<b>SAM/invités</b>	Les coureurs SAM s'annoncent dans leur catégorie (suivant notification SAM) Les invités s'inscrivent dans la catégorie de leur choix et reçoivent leur numéro de départ correspondant à la réception (doit être fixé devant, bien visiblement)						
<b>E-Trial Kids</b>	voire règlement spécial séparé						
<b>Délai / limite temps</b>	durée de parcours par section maximum 1 minutes 30 secondes.						
	Par minute de retard au départ ou à l'arrivée		1 point (max. 20 minutes)				
<b>Horaires</b>	<b>catégories</b>	<b>flèche</b>	<b>contrôle</b>	<b>départ</b>	<b>tours</b>	<b>sections</b>	<b>temps</b>
Sa. 11.09. 2021	<b>Open, Junior</b>	rouge	09h30-10h15	10h30	2	10	05h30
	<b>Challenge</b>	bleu	10h15-10h45	11h00	2	10	05h30
	<b>Expert</b>	blanc	10h45-11h15	11h30	2	10	05h30
	<b>Elite</b>	jaune	11h15-11h45	12h00	2	10	05h30
	<b>Fun</b>	vert	09h30-11h45	10h30	2	10	05h30
Di. 12.09. 2021	<b>Toutes catégories</b>		08h00-09h00	09h00	3	10	06h30
	<b>Attention : La dernière émission des cartes 16h15 !!</b>						
<b>Classement, prix</b>	Le classement officiel s'effectue d'après le total de points des 2 jours.						
	Chaque coureur reçoit un prix-souvenir. Les 3 premières places de chaque catégorie (sauf fun) reçoivent, lors de la remise de prix, une coupe. (SAM et coureurs invités sont inclus dans le classement officiel et sont légitimés également pour les prix et coupes quand vous avez inscrit pour la catégorie respective).						
	<b>Remis de prix</b> Dimanche 12.09.2021 à env. 18h00 (après expiration du délai d'opposition) sur la place de festivités.						
<b>Séance du jury</b>	Avant la manifestation à 08h00 au bureau de la course et après la manifestation (ou d'après besoin ou nécessité).						
<b>Comité d'organisation</b>	OK-Président:	Hans Teuscher, Weissenbach 530, 3766 Boltigen				079 650 66 74	
	Secrétaire:	Jacqueline Freiburghaus, Kileystrasse 543, 3757 Schwenden				079 723 98 86	
	Directeur de course:	Marc Plüss, Stegacker 2, 3624 Goldiwil				079 785 49 64	
	Commissaire FMS:	Aldo Michlig, Buechwaldstrasse 81, 3627 Heimberg				033 437 89 49	
<b>Approuvé</b>	<i>Commissaire FMS:</i>	Aldo Michlig			<i>Directeur de course:</i>	Marc Plüss	

dispositions générales et règlements techniques voir annexe

# Annexe règlement spécial Trial Grimmialp

**Technique:** (obligatoire)

- La moto doit être équipée d'un **coupe-circuit**.
- **Protection de la couronne dentée** de la roue arrière (des trous non traversant)
- **Protection pignon**.
- **Tapis environnemental** pour réparations et plein d'essence. **Ne pas suivre = punition CHF 50.-** (règlement FMS)
- Une **station de ravitaillement supplémentaire** est disponible au départ et à l'arrivée.

**Coueurs:** (extrait règlement FMS Trial 2021)

- Licence FMS ou SAM valable.
- Les invités peuvent se procurer, sur place, une licence journalière (membres FMS CHF 20.-, non-membre CHF 30.-)
- Ne sont autorisés que les casques homologués ECE 22.05, JIS T8133 ou SNELL M2010.
- Vêtements de protection (pantalons longs, Shirt à manches longues ou T-Shirt, gants et bottes moto appropriés, protection dos facultative). Ne pas suivre le règlement concernant les vêtements de protection (règlement FMS) = 20 points de pénalité.

**Particularités:**

- Le tracé du parcours doit être **impérativement** suivi (par les coueurs et suiveurs).
- La circulation sur le parcours est interdite avant et après la manifestation.
- Interdiction formelle de nettoyage des motos hors de points autorisés.
- Le terrain d'entraînement est signalisé.
- Vu que sur le parcours, il peut y avoir de **promeneurs** n'ayant rien à voir avec le trial, prière de les respecter et d'observer la plus grande **prudence** à leur rencontre (l'organisation de futures manifestations en dépend).

**Grimmi-cup d'équipe :**

- 3 coueurs du même club forment une équipe
- le meilleur club reçoit une belle coupe de randonnée (voire règlement Grimmi-cup d'équipe [www.trialclubschwenden.ch](http://www.trialclubschwenden.ch))

**En cas de non-respect** des points mentionnés ci-dessus (particularités), la direction de course se voit obligée de procéder à la disqualification du coueur. (Le coueur est aussi tenu de veiller à ce que son suiveur se conforme à ces prescriptions).

Directeur de course: Marc Plüss

